



LES SOUHESMES-RAMPONT

Commune de:
LES SOUHESMES-RAMPONT

Bulletin Municipal

<http://souhesmes-rampont.e-monsite.com/>

N° 7 - Juin 2023



Infos pratiques

Secrétariat de Mairie

Mairie des Souhesmes :

Madame MARINA-MARTINEZ vous accueille le mardi de 15h à 17h et le jeudi de 10h30 à 12h30

Téléphone : *03.29.80.50.61*

Mail. : *mairiesouhesmesrampont@orange.fr*

Mairie de Rampont : le mercredi de **17h45 à 18h45**. Permanence assurée par les élus.



Désormais le bulletin ne sera consultable que sur internet.

Nous pourrions proposer une version/papier uniquement aux personnes *non équipées d'internet*.

Si vous êtes dans ce cas, vous pourrez utiliser le coupon-réponse placé à la fin de ce bulletin. Vous le déposerez dans une des boîtes aux lettres de la mairie : soit à Rampont, soit aux Souhesmes.

Pour vous permettre de rester informés, l'utilisation des outils numériques est devenue (presque) incontournable. Nous pouvons communiquer grâce à plusieurs applications.

Site internet de la commune : <http://souhesmes-rampont.e-monsite.com>

Pensez à le consulter, il peut vous apporter des réponses immédiates aux questions que vous vous posez, et vous diriger vers d'autres applications dédiées, comme celle de la CODECOM.



Par ex pour savoir **quand** sortir les diverses poubelles, téléchargez l'appli' **SMET au tri**.

Le tableau du passage des éboueurs y est très bien fait : on ne peut plus se tromper !

L'application Panneau Pocket



La commune s'est abonnée à l'**application PANNEAU POCKET**.

Facile à télécharger, gratuite pour les utilisateurs, elle vous permet de connaître « les news » pratiquement en « temps réel » vous apportant ainsi les informations de façon optimale.

Pensez à la consulter très régulièrement, vous y trouverez l'annonce d'éventuels travaux (route, coupures d'eau, réseau électrique...), d'évènements divers (bibliothèques, spectacles...). Vous bénéficierez aussi « d'alertes infos » rapides.

Etat civil

RAMPONT : Le décès de Mme Monique GENIN, née HUMBERT, est survenu **le 31 janvier**. Nous présentons à toute la famille de nos sincères condoléances.



LES SOUHESMES : Un petit Léon est venu agrandir la famille de Geoffrey COLLASSE et Justine LE ROUX, **le 26 février** : il est ainsi le 1^{er} bébé de l'année 2023 inscrit au village. Félicitations aux heureux parents.



Budget

Compte administratif 2022 :

Le compte administratif **2022** a été approuvé le 29 mars dernier. Il en résulte un excédent reporté de **256 509,81€**

Budget primitif 2022 :

Les membres du Conseil Municipal ont pu voter le budget, le 11 avril 2023.

Présentation du **budget primitif année 2023**



<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>
402 660.81€	402 660.81€	394 656.57€	394 656.57€

Une légère hausse des taux des taxes a été votée.

La taxe d'habitation passe de 2,70 % à 2,71 %, la taxe sur le foncier non -bâti de 31,84 % à 31,85 %, et la taxe sur le foncier bâti de 14,92 % à 14,93 %.

Orientations : prêts en cours /achats importants/projets de travaux.

Il ne reste à la Commune qu'un seul prêt en cours, celui qui a été contracté sur 25 ans pour tous les travaux de voirie.

Travaux qui se poursuivent sur Rampont : Avec la création de trottoirs et de bordures facilitant l'écoulement d'eau (Rue Haute, voie communale).

La création d'un regard de visite pour l'alimentation du lavoir (Rue de la Doua).

La création de 6 places de stationnement.

Sur les Souhesmes :

Le remplacement complet de la borne incendie défectueuse (Grande Rue).

La mise aux normes électrique de la salle des fêtes.

Sur la Zone d'activités des Souhesmes :

les 70 points lumineux vont être équipés de leds. Ces modifications sont subventionnées par le Syndicat D'Electrification. C'est notre Commune qui doit porter le projet, mais c'est la Codecom Val de Meuse/Voie Sacrée qui nous remboursera le reste à charge.

La vie dans nos villages

Opération « Villages propres » :

La commune a organisé *une matinée citoyenne*, **le samedi matin 22 avril 2023**.



Des habitants motivés étaient au RV, pour certains accompagnés de leurs enfants. Ils se sont répartis « en groupes de secteurs », et dotés du matériel nécessaire, ils ont collecté « les déchets abandonnés » aux Souhesmes (la Grande et la Petite), ainsi qu'aux abords du bois, et aux entrées et sorties des villages. Une fois de plus, nous devons *malheureusement* dire que ces recherches ont été *fructueuses*. Nous escomptions pourtant sur une amélioration de la situation... Malgré toutes les sensibilisations au respect de la propreté de notre environnement, il reste des progrès à faire pour parvenir au « zéro déchet » dans la nature !

Lors de la petite collation offerte à tous, *les plus jeunes* ont été félicité par le maire et ont reçu leur reçu leur diplôme d'Ambassadeur de l'Environnement. **En remerciement de leur implication dans cette action, il a été offert à chacun une place de cinéma.** Ces Jeunes portent nos espoirs pour stimuler la prise de conscience de tous.

Infos Jeunes :



Partant du constat que des enfants et ados sont prêts à participer à la vie de la commune, le maire et les conseillers les ont invité **le mercredi 17 mai**. **Trois** Jeunes ne pouvant être présents, avaient déposés leurs suggestions dans la boîte aux lettres et **sept** autres, âgés de de 9 à 16 ans avaient fait le déplacement. Ils ont pu poser leurs questions, présenter leurs suggestions, argumenter leurs points de vue, et obtenir des informations. Désormais les souhaits « prioritaires » seront étudiés pour vérifier qu'ils sont bien réalisables. Le 1^{er} de leurs projets à être retenu sera utile à l'ensemble de la collectivité : l'installation d'un « **range-vélos** » **devant la mairie** des Souhesmes permettant d'y garer 6 bicyclettes.

La 2^{ème} idée qui va être examinée est l'implantation d'une structure complémentaire de jeux dans le village : les études techniques sont en cours.

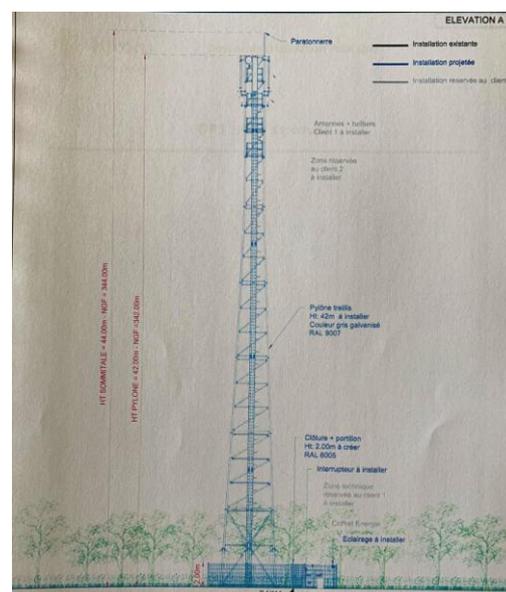
Une nouvelle invitation pour le suivi de « *ces idées pour la commune* » sera proposée à tous les volontaires.

Harmonisation du cadre de vie : Des bancs, (et parfois banc avec table) seront installés dans les lieux publics de nos 3 villages. Ils se voudront à la fois espaces de petites pauses et de rencontres pour tous. Afin de déterminer au mieux leurs emplacements, vous pouvez nous faire parvenir vos propositions avant mi-juillet.

Réalisations / Projets

RAMPONT :

Une antenne-relais sera bientôt installée au lieu-dit « le Haut -Placy » afin d'améliorer l'accès aux réseaux de téléphonie mobile.



LES SOUHESMES :

** le SDBI (Syndicat Des Biens Indivis), qui lie Vadelaincourt et Les Souhesmes pour l'église, continue l'entretien de l'édifice. Les travaux de réfection des travées se sont poursuivis (dalle de béton).

**Les membres de la commission des chemins se réuniront sur Les Souhesmes et Rampont le samedi 24 Juin.

***Forêts : la réception des Affouages est terminée. Le bilan global de la saison d'affouage 2022/2023 est le suivant : nombre total de stères : **610 stères. Rappel : le bois doit être sorti pour le 31 août. Au-delà de cette date, ce bois deviendra propriété de la commune.** Pour mémoire, afin de faire respecter la loi qui stipule l'interdiction de circuler en forêt pour les engins à moteur, il a été procédé à la fermeture des barrières. Piétons et cyclistes, qui respectent les règles, peuvent bien sûr, continuer à entrer dans les bois.

Animations

Bibliothèque : Des ateliers informatiques pour les Jeunes menés par un animateur de la BDM avec du matériel adapté, ainsi qu'un spectacle de marionnettes à partir d'un conte pour les Petits ont été proposés et ont obtenu un grand succès. Vous pouvez prendre contact soit sur **bibliosouhesmes@gmail.com** ou en passant à la bibliothèque le mercredi entre 15 et 19 heures.

Retrouvailles prochaines :

****Une nouvelle équipe de Comité des Fêtes** s'est mise en place aux Souhesmes. Elle vous informera régulièrement de ses nouveaux projets. La mairie continuera à soutenir de son mieux les futures initiatives des comités des fêtes de ses 2 villages.

En novembre, nous espérons la poursuite des soirées du « **mois du film documentaire », que vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter (l'an dernier, le documentaire sur les loups vus à hauteur de petite fille, avait attiré de nombreuses familles). La commune continuera à y apporter son soutien. Chaque année la BDM de Bar-le-Duc participe à **cet évènement national et propose des projections de films, en présence des réalisateurs**. Ce dont nous pouvons bénéficier ici grâce à Mme Laurent, responsable de notre bibliothèque.

Nous comptons aussi renouveler l'expérience de la **rencontre intergénérationnelle de décembre en groupant l'après-midi des Aînés avec celui des enfants à **la St Nicolas** pour un moment d'agréable partage.

Nous ferons le point sur ces projets en septembre.

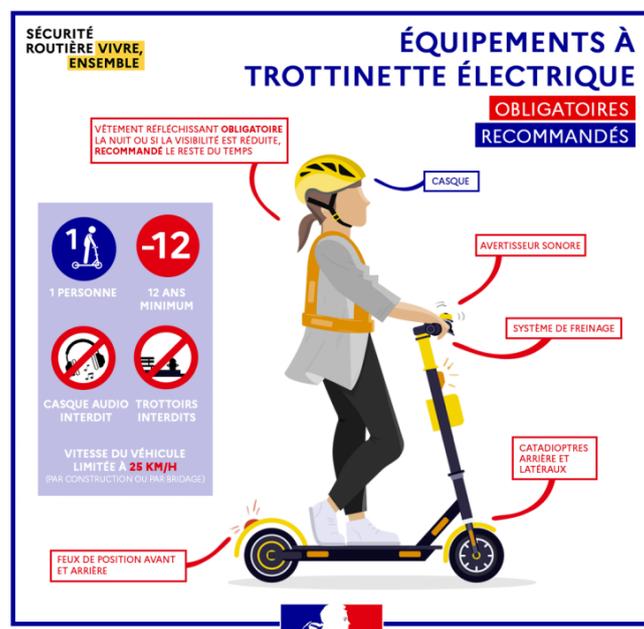
Les horaires appliqués par la commune pour l'utilisation d'appareils à moteur thermique sont exactement calqués sur les arrêtés préfectoraux. Ils sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à midi et de 14h à 20h. Le samedi de 9h à midi et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à midi.

Ce qui fait une amplitude globale de « 60 heures bruyantes autorisées » par semaine.

Pâquis. Pour des raisons de sécurité évidentes des enfants, la circulation sur le chemin qui le longe est vivement déconseillée. Sauf pour les engins nécessaires à son entretien, le passage d'engins à moteur dans le terrain du pâquis est interdit, ainsi que le stationnement sur le chemin d'accès et les ruelles qui y mènent, (*des parkings existent à chaque extrémité de ce grand espace vert*).

Toutes les règles de sécurité doivent être respectées, de même bien sûr, que les règles du code de la route. Pourtant nous constatons tous, encore des manquements, *notamment pour le stationnement sur les trottoirs, qui est interdit.*

Les élus sont aussi amenés à interpeller sans cesse des enfants qui circulent en vélos ou en trottinettes sans respect des règles du code de la route. Ces enfants se mettent en danger, et mettent tous les autres usagers en danger. La Grande Rue des Souhesmes n'est pas une aire de jeux, mais une route départementale où passent voitures, camions, tracteurs... Les sens de circulation et toutes les informations matérialisées par un panneau ou au sol, doivent être respectées. Nous comptons sur les explications éducatives et les mises en garde des parents pour faire respecter ces lois, **identiques... et applicables pour tous et partout.** Nous ne souhaitons pas avoir à déplorer un accident qui pourrait être grave.



L'été approche et le temps des vacances avec lui...

L'équipe municipale vous souhaite une belle saison



LES SOUHESMES-RAMPONT

.....
Si vous ne disposez pas d'internet, afin de nous permettre de comptabiliser le nombre de versions /papier que nous devrions réaliser et connaître l'adresse où les distribuer, vous voudrez bien remplir ce coupon. Vous le déposerez en mairie aux Souhesmes ou à Rampont. (Comme indiqué précédemment, vous pouvez aussi appeler le secrétariat de mairie pour transmettre ces renseignements, aux jours et heures des permanences).

Mme / M.

.....

Adresse

.....

Téléphone :

N'étant **pas équipé(s) de connexion internet**, souhaite recevoir le bulletin en version « papier ».

.....

Pour tout autre message, n'hésitez pas à utiliser le coupon habituel, ou l'adresse mail de la mairie.

.....
Vos messages, à rédiger sur **papier libre ou sur ce coupon à découper**, sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous pouvez aussi utiliser « le courrier » du site internet communal.

.....
.....
.....

..... Mme /Mr date Signature: